

## SECTION AXA France

Les brèves du SYNPA-FO

## SOMMAIRE

- ❖ **AXA et les contrats à frais précomptés : le Sénat réagit, FO interpelle la Direction en CCE et en NAO.**
- ❖ **Bilans Sociaux des Régions : Le point et des résultats...étonnants !**
- ❖ **Un grand Bonhomme nous a quitté. Au revoir Christian !**

**AXA et les contrats à frais précomptés... Mais à quoi joue la Direction ???!****le Sénat réagit, FO interpelle la Direction en CCE et en NAO !**

C'est un nouveau rebondissement qui vient d'avoir lieu au Sénat, un véritable coup de tonnerre qui touche les commerciaux du réseau AEP. **AXA devra donc en toute vraisemblance, mettre ses contrats en conformité.**

Informé, semble t'il des manoeuvres de contournement opérées par AXA sur ses contrats à frais précomptés, le Président de la commission des finances Philippe MARINI, a été conduit à repréciser, via un nouvel amendement pour stopper les biais pris, à priori, par AXA. FO a demandé à la Direction de s'expliquer (voir ci-dessous) !

**Préalable Force Ouvrière**

Le journal MÉDIAPART a fait paraître, le lundi 12 mai, un article intitulé :

**«Le Sénat confirme l'illégalité de certains contrats d'AXA»**

Notre syndicat vous a interpellé sur cette même question il y a plusieurs mois afin que vous nous apportiez des garanties écrites d'une part, sur la licéité des contrats incriminés, et d'autre part sur l'engagement de votre part, qu'aucun salarié ayant commercialisé ou commercialisant ces contrats ne fasse l'objet de poursuites.

Vos réponses, sans qu'elles prennent les formes souhaitées par notre organisation, font clairement apparaître, au regard des propos du président de la commission des finances du Sénat sur ce dossier, que votre appréciation de la situation, semble à ce jour, pour le moins lacunaire, voire juridiquement « instable ».

Selon Médiapart, la persistance de ces mauvaises habitudes a conduit Philippe MARINI, à reprendre ce dossier dans la mesure où un *assureur commercialise depuis plusieurs années un contrat destiné à contourner le dispositif de plafonnement.*

Cet Assureur, nous le connaissons tous.

Afin de mettre un terme aux voies de traverses empruntées par cet assureur, un amendement, voté à l'unanimité vient d'être adopté.

La commission paritaire mixte devrait donc l'entériner définitivement sans difficulté.

Au regard de l'importance et de la gravité de la situation,

**Force Ouvrière vous demande :**

- ★ de nous apporter des explications sérieuses sur ce dossier,
- ★ de nous faire connaître précisément vos intentions concernant la poursuite ou l'arrêt des contrats au coeur de la polémique,
- ★ d'assurer les commerciaux qu'aucune reprise de commissions n'interviendra quelque soit la situation,
- ★ d'adresser une circulaire ad'hoc à destination du personnel commercial expliquant la situation et justifiant votre position sur ces contrats,
- ★ de réintégrer notre collègue Stéphane Legros, injustement licencié, pour avoir eu l'audace de s'inquiéter de la licéité des contrats précités.

Par ailleurs FO rappelle que la couverture médiatique et l'ampleur que prend cette affaire rend extrêmement périlleuse l'activité des commerciaux du réseau salarié. La Direction doit en tenir compte, et en assumer l'entière responsabilité.

Suite à notre intervention, la Direction, qui se dit sereine (elle aurait jusqu'au 01/01/ 2016 pour se mettre en conformité), devrait communiquer auprès des commerciaux pour lever toutes les ambiguïtés qui subsistent ! **Nous invitons, tant que toutes les garanties écrites et argumentées ne sont pas fixées, les commerciaux à la plus grande prudence.**

# Bilans Sociaux des Régions : Le point !

## CDI en activité cumul EB/ EI/ INSP

| Année                | Région Sud Ouest | Région Sud Est | Région IDF | Région Ouest | Région Nord Est | FRANCE      |
|----------------------|------------------|----------------|------------|--------------|-----------------|-------------|
| 2011                 | 845              | 771            | 421        | 853          | 733             | 3 623       |
| 2012                 | 828              | 751            | 401        | 845          | 692             | 3 517       |
| 2013                 | 835              | 707            | 378        | 795          | 687             | 3 402       |
| Variation 2011/ 2013 | -10              | -64            | -43        | -58          | -46             | -221 (-6 %) |

**Commentaires** : Contrairement aux affirmations de la Direction, les effectifs (des trois populations EB/EI/INSP) entre 2012 et 2013 diminuent de 3,27 % au niveau national. Seule la région SO progresse. Pour les régions Ouest, IDF et Sud Est la baisse est comprise entre 5,75 et 5,9 %. Ces baisses restent à des niveaux particulièrement élevés !

## EMBAUCHES EB/ EI : Période 2011 / 2013

| Année | Région Sud Ouest | Région Sud Est | Région IDF | Région Ouest | Région Nord Est | FRANCE |
|-------|------------------|----------------|------------|--------------|-----------------|--------|
| 2011  | 150              | 148            | 88         | 187          | 113             | 686    |
| 2013  | 161              | 155            | 81         | 158          | 143             | 698    |

**Commentaires** : Manifestement la politique (en volume) de recrutement diffère. Si pour 3 régions les recrutements progressent (SO SE NE), ils baissent pour l'IDF mais surtout pour la Région Ouest (- 15,5 %).

## Départs EB/EI : Période 2011 / 2013

| Année                          | Région Sud Ouest | Région Sud Est | Région IDF | Région Ouest | Région Nord Est | FRANCE |
|--------------------------------|------------------|----------------|------------|--------------|-----------------|--------|
| 2011                           | 243              | 229            | 137        | 307          | 212             | 1 128  |
| 2013                           | 204              | 251            | 114        | 248          | 182             | 999    |
| Écart Embauches / Départs 2011 | -93              | -81            | -49        | -120         | -99             | -442   |
| Écart Embauches / Départs 2013 | -43              | -96            | -33        | -90          | -39             | -301   |

**Commentaires** : Au global le nombre des départs baisse tout en demeurant extrêmement important pour 2013 (999). Il convient de noter que l'évolution des effectifs sur la base des CDI en activités (- 221) ne reprend pas intégralement le delta embauches/ départs pour le même exercice (- 301). Certes la catégorie Inspecteurs n'est pas reprise, mais il reste un écart de 50 qui ne s'explique pas. À l'aune de ces éléments on comprend mieux pourquoi la Région Ouest, atteindrait 80 % de taux d'atteinte d'OMP tant la volatilité des effectifs est grande. La Région Sud Est n'est pas en reste puisqu'elle obtient la «palme» 2013 du plus gros écart négatif entre embauches et départs (-96).

## Inaptitude

| Inaptitude        | Région Sud Ouest   | Région Sud Est         | Région IDF | Région Ouest | Région Nord Est     |
|-------------------|--------------------|------------------------|------------|--------------|---------------------|
| Nombre inaptitude | 8 (1 reclassement) | 9 (aucun reclassement) | 0          | 0            | 5 (2 reclassements) |

**Commentaires** : Avec 22 cas d'inaptitude recensés cette année, AXA figure parmi les sociétés d'Assurance disposant de réseaux salariés où les cas d'inaptitude sont les plus nombreux. À noter que les régions Sud Ouest et Sud Est concentrent l'essentiel des cas, la palme du mauvais élève relevant comme souvent à la région... Sud-Est. Avec 3 reclassements sur 22 cas, les résultats sont accablants puisque l'Entreprise a pourtant obligation (c'est la loi) de reclasser les collaborateurs concernés. Mais ça c'est AXA, toujours prompte à recueillir les lauriers et absente quand il faut mettre en adéquation l'acte au propos !

## Rémunération EB

| Année                                      | Région Sud Ouest | Région Sud Est | Région IDF | Région Ouest | Région Nord Est |
|--------------------------------------------|------------------|----------------|------------|--------------|-----------------|
| 2011                                       | 27 926 €         | 27 573 €       | 28 003 €   | 28 639 €     | 27 188 €        |
| 2012                                       | 27 800 €         | 27 157 €       | 28 900 €   | 29 571 €     | 28 833 €        |
| 2013                                       | 28 240 €         | 29 058 €       | 29 616 €   | 30 915 €     | 29 861 €        |
| Rémunération moyenne 2013 NC administratif | 33 638 €         | 34 827 €       | 35 802 €   | 36 349 €     | 33 465 €        |
| <b>Écart 2013 salaire EB/ PA NC</b>        | - 19,11 %        | -19,85 %       | - 20,88 %  | - 17,57 %    | - 12 %          |

**Commentaires** : Nous constatons qu'aux endroits où le « ménage » a été fait le plus en profondeur (écart Départs / Embauches) Ouest et Sud Est, l'évolution salariale des EB (de 4,5 à 7 %) est la plus importante. Il s'agit d'un effet mécanique classique. Sur la dernière ligne, vous trouverez un comparatif Personnel Administratif (PA) Non Cadre /Personnel Commercial (PC) EB. Il faudra revenir sur ces chiffres à l'occasion du tableau Cumul Intéressement/ Participation (page 4).

Par ailleurs, nous attirons votre attention, pour celles et ceux qui disposent des tableaux par déciles où figurent les effectifs rattachés par tranche de rémunération. Ainsi, pour exemple, la région Nord Est, nous avons 371 EB en activité (on intègre aucun autre item de l'indicateur 111-01) or, on nous indique sur le tableau par décile que le calcul de la rémunération moyenne pour les EB est établi sur une base de 252 CC soit sur 68 % des CDI EB en activité. Autrement dit 1/3 des effectifs n'est pas pris en compte, ce qui escamote le niveau de rémunération réel.

## Rémunérations EI

| Année                | Région Sud Ouest | Région Sud Est | Région IDF | Région Ouest | Région Nord Est |
|----------------------|------------------|----------------|------------|--------------|-----------------|
| 2011                 | 44 947           | 43 320         | 47 565     | 44 534       | 43 076          |
| 2012                 | 44 065           | 42 805         | 47 358     | 44 191       | 44 644          |
| 2013                 | 42 789           | 45 984         | 51 179     | 43 890       | 46 029          |
| Variation 2011/ 2013 | ↓                | ↑              | ↑          | ↓            | ↑               |

**Commentaires** : D'une région à une autre on constate des évolutions diamétralement opposées, avec une baisse de près de 3 % pour le SO et une augmentation de 7,5 % pour la Région Sud Est. Seuls les tableaux de ventilation de rémunération par filière métier et par fonction peuvent nous permettre d'affiner notre analyse, n'en disposant pas pour toutes les régions, nous ne sommes pas en mesure de vous apporter les précisions nécessaires. Pour le Nord Est, c'est l'évolution de rémunération moyenne des animateurs qui tire vers le haut l'augmentation chez les EI. Les garanties de gains accordées aux animateurs optants (W9) jointes à des changements de filière professionnelle pour d'autres explique peut-être cela. de ce point de vue les résultats 2014 seront nécessairement intéressants.

## Rémunérations Inspecteurs (pour info)

| Année                | Région Sud Ouest | Région Sud Est | Région IDF | Région Ouest | Région Nord Est |
|----------------------|------------------|----------------|------------|--------------|-----------------|
| 2011                 | 76 716           | 81 638 €       | 83 675 €   | 78 853 €     | 80 762 €        |
| 2012                 | 80 223 €         | 81 769 €       | 81 468 €   | 77 257 €     | 81 903 €        |
| 2013                 | 79 439 €         | 81 902 €       | 84 312 €   | 78 791 €     | 84 660 €        |
| Variation 2011/ 2013 | ↑                | ↑              | ↑          | ↓            | ↑               |

## Tableau comparatif cumul intéressement Participation 2013 PC EB/ PA NC

|                               | Région Sud Ouest | Région Sud Est | Région IDF | Région Ouest | Région Nord Est |
|-------------------------------|------------------|----------------|------------|--------------|-----------------|
| EB                            | 1 965 €          | 1 781 €        | 1 945 €    | 1 886 €      | 1 900 €         |
| PA NC                         | 2 521 €          | 2 456 €        | 2 394 €    | 2 530 €      | 2 371 €         |
| Écart EB/ PA NC               | - 28, 29 %       | - 37,90 %      | -23,08 %   | - 34,14 %    | -24,78 %        |
| Rappel écart salaire EB/NC PA | - 19,11 %        | -19,85 %       | - 20,88 %  | - 17,57 %    | - 12 %          |
| Écart des... écarts           | - 9,18 %         | - 18,05 %      | - 2,2 %    | -16,57 %     | - 12,78 %       |
| Rémunération EB probable      | 25 647 €         | 23 813 €       | 28 964 €   | 25 792 €     | 26 044 €        |

**Commentaires :** Les chiffres parlent d'eux mêmes : Exceptée l'IDF, où l'écart est sensiblement identique, pour les autres régions et étrangement encore pour les régions Ouest et Sud Est on constate des variations anormalement élevées. Le panel de mesure de la rémunération des EB (CCD, CCC), choisi par la Direction, escamoté de plus d'un tiers des effectifs, nous apporte de fait une vision déformée de la réalité.

L'analyse comparée proposée, en revanche nous rapproche très certainement de la réalité (ligne bleue sombre).

Pour mémoire les critères d'attribution de la participation financière (Indicateur 26 du bilan social) sont les mêmes désormais pour le PA et le PC. Sont pris en compte la rémunération et la présence. Or, l'absentéisme moyen pour le PC semble être moins important, que pour le PA, donc... il y a un problème !

Une anomalie que la Direction n'a pas été en mesure de nous expliquer ! De toute évidence la rémunération brute EB dite « **probable** » nous semble plus en rapport avec le constat que nous sommes en mesure de faire dans les différentes inspections de Province. Et les écarts sont pour le moins... Assez conséquents !

## UN GRAND MONSIEUR VIENT DE NOUS QUITTER !



Notre camarade et ami, **Christian PETIT**, militant FO chevronné et conseiller du salarié reconnu pour son expertise en droit du travail, nous a quitté brutalement sur le chemin qui l'amenait, une fois de plus, à défendre ses collègues commerciaux. Pendant plus de quarante ans Christian, n'a eu de cesse de s'opposer à l'arbitraire, à l'injustice et à l'intimidation dont ont été victimes de nombreux commerciaux. Sa silhouette, empreinte de cette sérénité qui rassure, a arpenté pendant toute sa vie de militant FO l'ensemble de l'héxagone. Sans relâche, infatigable, sans que le temps n'ait d'emprise sur sa volonté de faire valoir les droits de ses collègues. Christian jusqu'au dernier instant, a lutté. Tourné, constamment vers et pour les autres, notre camarade restera pour nous un exemple à suivre. Au revoir Christian.

**Évitez l'isolement ! Syndiquez-vous... à Force Ouvrière !!**



### BULLETIN D'ADHÉSION

#### COTISATIONS 2014

**Inspecteurs : 175 €**

**EI : 163 €**

**EB : 133 €**

Nom.....Prénom.....  
Tél.....@.....  
Fait à .....le.....Signature.....

**Adhésion à adresser à : Patrice DITTIÈRE 11, Rue Adèle CONSIDÈRE- 49 320 BRISSAC QUINCÉ**